

L'assemblée générale du bagad se tiendra le dimanche 15 septembre, à 10h, dans la salle 58 de la Cité de la Musique.

A l'ordre du jour :

- Bilan de l'année 2012-2013 (rapports moral, d'activité et financier)
- Orientations pour l'année 2013-2014
- Election des penn-pupitre, du penn-soner et des membres du conseil d'administration
- Questions diverses

## **Inscriptions**

Les inscriptions seront prises le dimanche 15 septembre, à 9h30, avant l'assemblée générale. Pour rappel, la cotisation annuelle est de 100 € ou 40 € pour les sonneurs participant aux sorties.

Toutes les personnes souhaitant apprendre ou se perfectionner en cornemuse, bombarde, caisse-claire ou percussions et rejoindre le groupe y sont cordialement invitées.

Pour ceux qui ne pourront être présents à l'assemblée générale, pas de panique, il sera possible de s'inscrire lors de la reprise des cours.

## **Reprise des cours les mardi 17 et mercredi 18 septembre**

En bombarde, les cours débuteront le mardi 17 septembre, à partir de 17h. En cornemuse, les cours reprendront le mercredi 18 septembre, à partir de 17h30. Pour les caisse-claires, la reprise des cours se fera le mercredi 18 septembre, à partir de 16h.